

du POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme)

CONCERTATION

Bulletin n°4
Septembre 2007

Depuis mai 2006, la Municipalité a engagé avec vous la révision de son Plan d'Occupation des Sols, valant élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

Tout au long de la procédure, vous avez été informés de l'état d'avancement du projet de PLU :

En mai 2006, un 1^{er} bulletin du PLU vous annonçait les grandes étapes de la procédure et vous invitait à vous exprimer sur les projets urbains de Crépy en Valois.

En septembre 2006, le bulletin n°2 du PLU vous annonçait une réunion publique organisée à la salle des fêtes pour vous présenter une première rédaction du diagnostic du PLU.

En janvier 2007, le bulletin n°3 du PLU vous conviait à la salle B. Kindraich à une 2^{ème} réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Vous avez été nombreux à consulter les panneaux d'exposition du PLU, installés dans le hall de l'Hôtel de Ville, et à nous adresser vos remarques dans le cahier des contributions mis à votre disposition.

Suite au débat sur le PADD organisé au sein du conseil municipal le 9 février 2007, les élus ont dressé le bilan de la concertation, et ont arrêté le projet de PLU, à l'occasion du conseil municipal du 11 mai 2007.

Comme l'exige la procédure, le projet de PLU arrêté par le conseil municipal a été adressé pour avis aux Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, chambres consulaires, etc...).

Le projet de PLU et les modalités de l'enquête publique qui se déroulera du 1^{er} au 31 octobre 2007, seront présentés à l'occasion d'une réunion publique :

Mercredi 3 octobre 2007
21h00
Salle des fêtes, rue Nationale

Le projet de PLU est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site Internet www.mairie-crepy-en-valois.fr

